

INTRODUCTION



La connaissance du **passé** est un enjeu fondamental de la compréhension du **présent** et l'élaboration du **futur**. Il est donc nécessaire de donner les clés aux jeunes générations pour qu'elles puissent appréhender, analyser et comprendre les événements du passé.



Décret
Missions
1997

Devoir de mémoire : les projets pédagogiques des établissements scolaires doivent être adaptés « à la **sauvegarde de la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent** » (art.9).

- L'école peut ainsi œuvrer à l'**éducation à la citoyenneté responsable et active** des jeunes, qui doit notamment viser la promotion du **travail de mémoire**. (Décret relatif au renforcement de l'éducation à la citoyenneté responsable et active... - 2007)
- La Fédération Wallonie-Bruxelles reconnaît et finance de plus en plus de **projets qui visent la transmission de la mémoire** et qui sont menés par les équipes pédagogiques, en partenariat avec le monde associatif, des musées, etc. (Décret relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité... - 2009)



L'objectif est d'apprendre aux jeunes à mesurer l'impact qu'ils ont sur la société actuelle afin de favoriser leur réflexion critique, de faire le lien avec les **valeurs démocratiques** dans le but de les préparer à devenir des citoyens plus responsables.

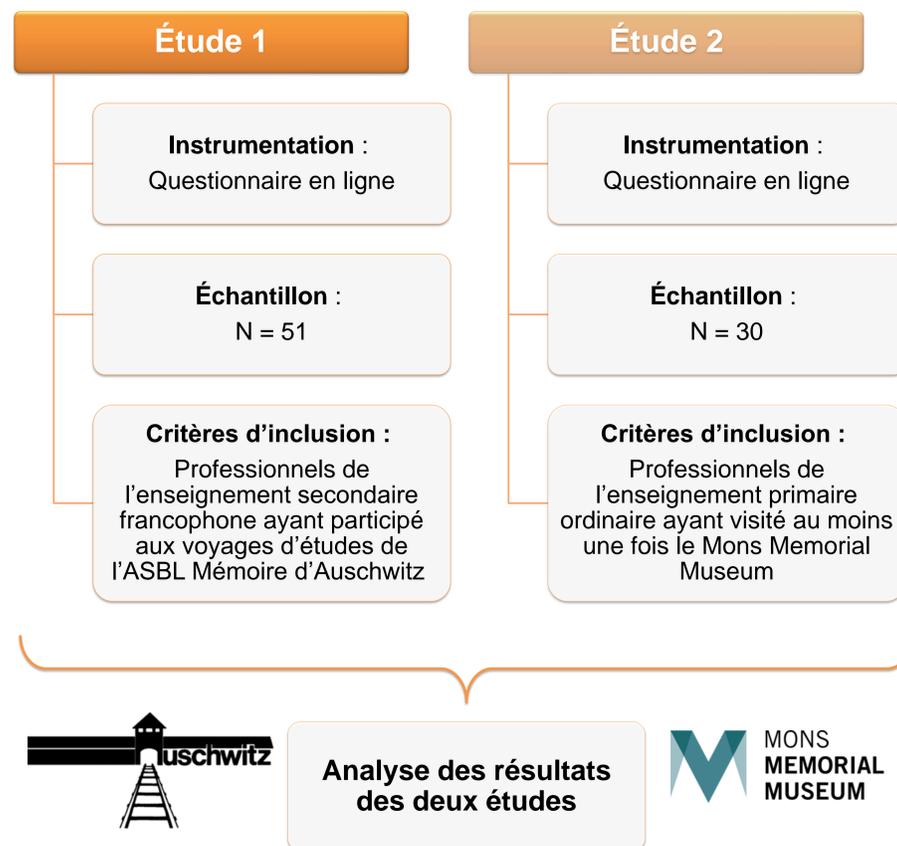
La **paix** n'est jamais une situation définitivement acquise. Elle se cultive par l'engagement et les actes de chacun. C'est en **prenant conscience des erreurs du passé** qu'on pourra ne pas reproduire les atrocités des conflits armés et qu'il sera possible de construire un avenir davantage tourné vers la solidarité.

MÉTHODOLOGIE

OBJECTIF DE LA RECHERCHE :

Cette recherche tente de cerner les attitudes des professionnels de l'enseignement primaire et secondaire face à l'éducation au travail de mémoire, leurs pratiques en matière et les obstacles rencontrés.

PROCEDURE :



PRINCIPAUX RÉSULTATS



Les enseignants estiment n'avoir pas été suffisamment formés au cours de leur formation initiale à propos :

- de la Shoah (98.04% des répondants de l'étude 1)
- des guerres et des conflits (66.67% des répondants l'étude 2).

Ils ont dès lors dû **combler leurs lacunes et enrichir leurs connaissances**.



- 72.55% des répondants de l'étude 1 s'estiment **capables** d'enseigner la Shoah en classe grâce à leurs connaissances acquises.
- En revanche, 66.67% des répondants de l'étude 2 ne se sentent toujours **pas aptes** à aborder le sujet des guerres et conflits avec leurs élèves.

- Les répondants estiment que l'éducation au travail de mémoire relève de la **responsabilité de l'enseignant** (84.31% étude 1 ; 60% étude 2) mais aussi de la **responsabilité de tous** (80.39% étude 1).

- Seuls 16.67% des répondants de l'étude 2 se sentent moralement obligés de s'engager dans l'éducation au travail de mémoire.



- Les participants de l'étude 1 l'ont fait de manière autodidacte grâce à leur **participation aux voyages** de la Fondation Auschwitz mais aussi la **visite de lieux de mémoire** (98.04%), la **lecture de témoignages** (96.08%) et la **visite de musées** (92.16%).
- Ceux de l'étude 2 se sont contentés de se documenter par le biais de **lectures** (56,67%). Seuls 2 d'entre eux ont suivi une ou plusieurs **formation(s) spécifique(s)** aux guerres et conflits armés.

- Selon les participants de l'étude 1, l'éducation au travail de mémoire est importante car elle permet de **former des citoyens responsables** (64.17%), contribuer à l'éducation des droits humains (41.18%), donner des clés pour prendre conscience des mécanismes qui ont conduit aux génocides (41.18%).
- Seuls 40% des répondants de l'étude 2 estiment que l'éducation au travail de mémoire permet d'**éduquer les élèves à la paix** afin de ne pas reproduire les situations de guerre.



CONCLUSION

- Les deux enquêtes mettent en évidence que les professionnels de l'éducation **primaire et secondaire ne s'estiment pas suffisamment formés à l'éducation au travail de mémoire durant leur formation initiale**. La stratégie qu'ils privilégient pour combler leurs lacunes est l'**auto-formation**.
- **Les enseignants du secondaire se sentent davantage engagés** et responsables dans le travail de mémoire auprès des jeunes **que les instituteurs primaires**. Dès lors, ils développent plus de stratégies vicariantes pour l'acquisition de connaissances.
- La présence assez **peu explicite** de l'éducation à la paix et au travail de mémoire dans les **référentiels pédagogiques** (référentiels de compétences, programmes de cours...) pourraient expliquer la variabilité des sentiments de responsabilité et de l'engagement des enseignants.

Pourtant, **enseigner le passé est un enjeu majeur pour la société** et il est primordial que les écoles éduquent les élèves « *au devoir de proscrire la violence tant morale que physique* » et mettent en place en leur sein « *des pratiques démocratiques de citoyenneté responsable au sein de l'école* » afin de remplir les missions prioritaires de l'enseignement.

Mais pour ce faire, **il est essentiel que les enseignants y soient formés au mieux**.